

Congrès de la F.I.A.F. --- Dubrovnik 1956.

Rapport de la Cinémathèque Suisse.

L'an dernier, à Varsovie, nous avons signalé que notre Institution - qui ne bénéficiait que d'une aide financière de la Ville de Lausanne - venait d'obtenir une subvention annuelle du Canton de Vaud.

Cet appui s'est, en outre, doublé d'un soutien moral très efficace. En effet, grâce à la bienveillante compréhension de Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud, tous les cantons suisses sont actuellement en possession d'une requête les invitant à contribuer financièrement au développement de la Cinémathèque Suisse. Nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils seront nombreux à répondre affirmativement. C'est pourquoi nous envisageons l'avenir avec optimisme; nous pouvons enfin prévoir sérieusement de conférer à notre Cinémathèque l'équilibre administratif et technique qui lui a fait défaut durant sept années de gestation difficile.

Ajoutons que nous venons d'obtenir de la Fondation Pro Helvetia un subside qui nous permettra d'acheter un appareil de projection de 35 mm.

Collections.

Les autorités fédérales étudient actuellement la rédaction d'un nouvel article constitutionnel qui donnera - si le peuple l'accepte - une base sérieuse à notre législation nationale en matière de cinéma. Ce nouvel article prévoit en particulier une réorganisation et une libéralisation des activités culturelles cinématographiques. Nous pourrions sans doute, alors, obtenir des facilités en ce qui concerne les dépôts de films auprès de nos archives.

Pour l'instant, nous continuons d'entretenir ou d'améliorer nos relations avec les distributeurs compréhensifs qui veulent bien, après accord des producteurs étrangers, accepter de nous remettre des copies.

L'année qui se termine a été riche en dépôts; nous avons reçu 120 titres de films de fiction ou de documentaires, en 16 mm. et en 35 mm. Malheureusement, parmi ces 120 titres, ceux qui représentent des oeuvres vraiment dignes d'intérêt sont plutôt rares ! Et nos démarches auprès des maisons américaines - démarches soutenues par la Chambre suisse du Cinéma - n'ont actuellement donné aucun résultat pratique.

Au cours de cette année, notre photothèque s'est enrichie de plus de 6000 pièces et dans notre bibliothèque, nous comptons environ 100 exemplaires nouveaux de livres ou revues spécialisées.



Nous sommes heureux d'avoir pu, enfin, nouer des relations avec l'Association suisse des Producteurs de films. Il est probable que les membres de cette Association accepteront dorénavant de nous confier un certain nombre de négatifs ou de copies d'oeuvres qu'ils produisent.

#### Ciné - clubs.

Notre collaboration avec les Ciné-clubs suisses se poursuit harmonieusement et nous pouvons compter sur l'obligeance constante des dirigeants de la Fédération suisse des Ciné-clubs.

#### Télévision.

Nous avons organisé quelques émissions consacrées au cinéma, à certains aspects de son esthétique ou de son histoire. Les extraits de films projetés à cette occasion à la TV sont préalablement tirés en 16 mm, aux frais de la TV, puis sont ensuite déposés dans nos collections. D'entente avec la Cineteca italiana de Milan, nous avons aussi utilisé quelques émissions réalisées par elle en collaboration avec la TV italienne.

#### Université populaire.

Nous avons inauguré dès l'automne 1955 un cours de cinéma accompagné d'un cycle de projections à l'Université populaire de Lausanne. Cette initiative a rencontré un très grand succès et sera reprise l'hiver prochain.

#### Publications.

Par intermittence, nous faisons paraître un modeste bulletin d'information multigraphié. Deux numéros seulement ont paru cette année; nous nous proposons, dans la mesure de nos possibilités, de publier ce bulletin plus régulièrement.

Actuellement, nous préparons le catalogue complet ( multigraphié ) de tous les films de notre collection.

#### Echanges.

Nous nous félicitons des échanges temporaires que nous avons pu effectuer la saison dernière avec les membres de la FIAF.

La Cinémathèque suisse :

La Cinémathèque Suisse  
12 Place de la Cathédrale  
Case ville 850

Freddy Buache.

Lausanne.